

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 FEVRIER 2023 – 20 h

ETAIENT PRESENTS : Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Guillaume DUCOLOMB, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Marie-José TRAINA, Viviane VAUDRAY.

Absente excusée : Céline THEVENOUX, Evelyne SUBIT, Julien DOMBES, Isabelle VAUDRAY

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claire CARTONNET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1^{ème} point : Validation du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2023

2^{ème} point : FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

- Orientations budgétaires – investissement 2023
- Proposition d'un administré pour la vente d'une parcelle à la mairie (parcelle en fluo sur la PJ)
- Taxe foncière
- Tarifs eau et assainissement 2023
- Vote des subventions aux associations

3^{ème} point : VOIRIE / RESEAUX / TRAVAUX DIVERS

- Devis Nicot modélisation DECI

4^{ème} point : BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

- Terrain futur lotissement Les Certelles → délibération
- Devis porte de la Poste
- Bibliothèque, rafraîchissement (peinture)
- Projet rénovation de la salle polyvalente – estimation et plan

5^{ème} point : GESTION DES AFFAIRES COURANTES

- Renouvellement du défibrillateur

6^{ème} point : DIVERS

- Journée nettoyage du terrain de l'ancien incinérateur à Rix

I – VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 26 JANVIER 2023

Christian Conand souhaite que soit précisé au 7-2, transfert de la compétence eau assainissement : « étude sur les éventuels travaux à réaliser sur les hameaux du Carre, Rix et Millieu.

II - FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

2-1 Orientation budgétaires- investissement 2023

Certains devis de travaux sont déjà acceptés et réalisés pour les plus urgents. Il s'agit : des frais d'étude de la salle des fêtes : 10 620 €, du dallage de l'entrée de la mairie : 2 154 €, de la réfection de la chèvre de la fontaine face à la poste: 1 417 €, de la nouvelle porte de l'église pour accès PMR : 4 200 €, du galandage intérieur de l'église 7188,30 €, du démontage et remplacement des spots du mur rénové de l'église : 480 €, du remplacement du projecteur de l'église : 960 €, de la barrière de sécurité (descente cave rue de l'église): 1408,80 €, de la réfection du four du Conand : 14 440 €, de la destruction et remise en état du terrain des anciens tennis : 5 904 €. Le montant total des devis à réaliser est actuellement de 107 902,98 €.

Total prévu au budget 2023 : 383 500 €.

2-2 Proposition d'un administré pour la vente d'une parcelle à la mairie

Un administré propose à la mairie d'acquérir la parcelle cadastrée N°573 d'une surface de 1750 m² au prix de 3€ le m². Les parcelles voisines appartiennent à la commune. Cette acquisition permettrait à la commune d'être propriétaire de l'ensemble, situé près des actuels stade de rugby et terrains de tennis. Le maire attend la réponse du notaire pour l'estimation du prix, avant de faire une proposition de rachat.

2-3 Taxe foncière

La commune supporte la hausse des salaires du personnel, celle du coût de l'énergie, de l'augmentation des fournisseurs et des prestataires, ainsi qu'un déficit chronique pour la cantine (le coût réel ne pouvant être supporté par les familles). Monsieur le maire demande au conseil de réfléchir au coût représenté par une augmentation de 28,23% à 29,66% de la taxe foncière (seule taxe perçue par la commune), qui n'a pas été réévaluée depuis 2015. La base fiscale officielle n'est pas connue à ce jour mais la loi de finance prévoit une augmentation de 7.1 point. En fonction de ces éléments une décision sera prise s'il est nécessaire d'augmenter la taxe foncière.

2-4 Tarifs eau et assainissement 2023

La recherche de fuites sur le réseau d'eau a nécessité d'importants frais d'intervention. Le conseil s'interroge sur la nécessité d'augmenter les tarifs de l'eau et d'assainissement.

2-5 Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2023 ont été présentées au sein de la commission communale.

Les subventions suivantes ont été attribuées aux associations qui avaient déposé un dossier de demande :

Bibliothèque « Lire à Lhuis »	450
Amicale des pompiers	300
Jeunes Sapeurs-Pompiers	500
Forestiers du Monde	150
Entente Bas Bugey Rhône	300
Chœur de Lhuis	200
Lhui's Club	300
Sou des Ecoles	500
Echo du Nant	400
Jeunes de Lhuis	300
Association sportive du collège de Briord	200
Tour du Valromey (contre la montre Lhuis Lagnieu Lhuis le 12 juillet)	1050

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

III - VOIRIE / RESEAUX / TRAVAUX DIVERS

3-1 Devis Nicot modélisation DECI

Une étude complémentaire, plus approfondie des réseaux et réservoirs par le cabinet NICOT pour les phases 1, 2 et 3 s'élève à 15 012 €. Le conseil souhaite que les travaux sur les secteurs d'AGP et de Saint Martin démarrent avant 2026.

IV – BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

4-1 Terrain futur lotissement Les Certelles

Monsieur le Maire rappelle

- qu'en 2011, la commune a fait l'acquisition des parcelles F 1546 - F 1549 F 1550 et F 1551 situées à Charantonod sud en vue d'agrandir le lotissement actuel.